

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 41

Artikel: Le vignoble vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est très probable que le poète a voulu parler du choix de l'emplacement destiné aux bâtiments académiques.

Et croyez-le, Monsieur, Palissot savait très bien que les choses de ce monde sont quelquefois « libres de toute attache, » mais liées par beaucoup de fi celles.

Après M. Tapernoux vient M. l'architecte Brailard, qui émet ses opinions avec une grande douceur sur quelques points, et constate le haut talent financier de M. Bertholet, auquel il donnerait volontiers le fauteuil de ministre des finances de la commune de Lausanne.

M. Voruz, qui prend ensuite la parole, reconnaît, avec une modestie rare, que le comité libre de toute attache est le comité sérieux, mais que l'autre a été guidé par un enthousiasme irréflecté. Il fut pris bonne note de cette marque de délicate attention.

M. Hirzel, directeur de l'Asile des aveugles, n'avait pas négligé de se rendre à la convocation de ceux qui devaient jeter un si grand jour sur les fautes qu'on allait commettre. Prenant part à la discussion, il fit ressortir par des exemples frappants le côté saillant des intentions de M. de Rumine, et, par une ingénieuse digression, trouva moyen de dire des choses fort aimables à l'adresse des Vaudois et de nous faire sa profession de foi politique au sujet de la révision. Puis, revenant à ses moutons, il pria M. Bertholet, si ferré sur les finances de la commune, de lui indiquer le chiffre du revenu que Montbenon offrait à celle-ci.

M. Cuénoud, resté jusque-là fort tranquille dans les bancs de la droite, se leva tout à coup, et, muni d'une baguette magique, démolit pièce après pièce tout le château de cartes du comité dit « indépendant. » Son discours, empreint de justesse, clair, précis, fut couvert d'applaudissements.

Dès ce moment, l'étoile qui semblait vouloir briller d'un vif éclat au commencement de la séance allait pâlisant de plus en plus.

M. Brélaz donna le dernier coup d'éteignoir, et termina la discussion par la recommandation pressante de signer en masse la première pétition.

On assure que c'est au sortir d'une séance semblable que le bon Lafontaine écrivit cette fable bien connue :

Une montagne en mal d'enfant
Jetait une clameur si haute,
Que chacun, au bruit, accourant,
Crut quelle accoucherait, sans faute,
D'une cité plus grosse que Paris :
Elle accoucha d'une souris.

L. M.

Le vignoble vaudois.

La récolte du vignoble vaudois était de 20 millions de pots en 1860, 24 millions en 1862, 39,560,000 en 1863, 44,600,000 en 1866. — Celle de 1871 se répartit comme suit entre les districts, chiffres ronds :

	Pots.	Francs.
Aigle,	4,740,000	2,610,000
Vevey,	7,710,000	3,460,000
Lavaux,	7,630,000	3,810,000
Lausanne,	4,370,000	1,530,000
<i>Est :</i>	<u>24,450,000</u>	<u>11,410,000</u>
Morges,	9,520,000	3,370,000
Aubonne,	5,230,000	1,030,000
Rolle,	7,130,000	2,480,000
Nyon,	4,630,000	1,410,000
<i>Ouest :</i>	<u>26,510,000</u>	<u>8,290,000</u>
Cossonay,	550,000	160,000
Orbe,	2,380,000	790,000
Yverdon,	1,560,000	500,000
Grandson,	2,050,000	720,000
Avenches,	1,440,000	460,000
<i>Nord :</i>	<u>7,980,000</u>	<u>2,630,000</u>

En résumé, sur un total rectifié depuis notre dernier numéro, de 58,940,000 pots (58,940 milliers de pots ou 117,880 chars), les vignobles du midi (districts de l'est et de l'ouest) récoltent plus des 6/7^e, ceux du nord, le 7^e seulement des vins vaudois ; leur valeur totale est de 22,330,000 fr.

Le tableau suivant indique le prix des vignes par perche carrée, et le nombre de celles vendues de 1853 à 1862 (100 perches carrées = 9 ares).

Districts et communes.	Nomb. de vignes vendues en 10 ans.	Prix moyen 1853-62.	Taxe cadastre de 1806.
Vevey. Veytaux,	23	fr. 45 26 c.	fr. 6 39 c.
Corseaux,	44	18 52	7 03
Lavaux. Rivaz,	35	31 69	8 22
Aigle. Aigle,	72	23 65	4 87
Villeneuve,	94	22 90	id.
Yvorne,	87	13 13	id.
Lausanne. Laus.,	108	20 85	5 78
Paudex,	21	16 82	7 15
Morges. Chigny,	3	17 09	3 35
Lonay,	39	14 88	3 81
Aubonne. Aubon.	107	15 59	5 33
Cossonay. Vuffl.-			
la-Ville,	4	14 22	2 58
Rolle. Vinzel,	17	13 14	5 33
Mont,	58	10 18	5 78
Nyon. Prangins,	9	11 47	3 50
Begnins,	65	8 62	4 42
Grandson. Corcel-			
les.	30	9 67	3 05
Bonvillars,	47	9 62	4 26
Avenches. Belle-			
rive,	62	9 03	3 05
Yverdon. Monta-			
gny,	3	8 42	2 28
Orbe. Arnex,	20	6 60	2 74

Il résulte des chiffres ci-dessus qu'en moins d'un demi-siècle, le vignoble de Veytaux a acquis sept fois plus de valeur ; ceux de Rivaz, Aigle et Villeneuve, presque quatre fois, et que la plupart des autres ont triplé ou doublé de prix. Il est certain que, dans nombre d'endroits, les vignes ont encore augmenté de valeur depuis dix ans, mais nous n'a-

vons pas encore de renseignements officiels à ce sujet.

Alex. M.

A propos des malheureux blessés de la dernière guerre, Argus raconte, dans la *Semaine des Familles*, une piquante anecdote :

Le maréchal de Rantzau, l'un des plus vaillants hommes de guerre du dix-huitième siècle, avait perdu sur divers champs de bataille un œil, un bras et une jambe. Il voyageait un jour sans être connu et arriva le soir à une auberge, où ses gens commandèrent son souper.

Peu de moments après, une jeune et jolie dame descendit dans la même hôtellerie, et, ne se souciant pas de souper seule à une table commune, elle demanda à la maîtresse de la maison s'il n'y avait pas dans son auberge quelqu'un de bonne compagnie avec qui elle pût prendre son repas.

L'hôtesse lui répondit qu'il y avait un respectable vieillard qui se disposait à souper seul dans une salle voisine; la dame exprima le désir d'être sa commensale: le maréchal y consentit, et l'on se disposa à se mettre à table.

Cependant, le vieux soldat ajouta que « madame trouverait peut-être extraordinaire qu'il mit une condition à la faveur d'avoir une convive aussi aimable; » mais que son grand âge lui servirait d'excuse. Cette condition était qu'il lui fût permis de se mettre à son aise et de prendre sa robe de chambre et son bonnet de nuit; il avait l'habitude de souper dans cette toilette commode.

La dame consentit, et le maréchal, ayant mis son habit, appela son valet de chambre: il lui remit son œil de verre, qu'il sortit de son orbite au grand étonnement de la spectatrice. Le valet de chambre revint: le maréchal lui présenta son bras, que le domestique tira et qui resta dans sa main, et puis, même cérémonie pour la jambe, qui fut enlevée de la même manière.

La dame ne savait que penser, lorsque M. de Rantzau appela son valet et porta la main à sa tête. Pour le coup, elle crut qu'il allait la remettre à ce domestique comme les autres membres. Elle se sauva en jetant des cris terribles et en disant qu'on l'avait mise avec le diable! Rien ne put la calmer ni la ramener à table. Le lendemain seulement, quand M. de Rantzau eut repris tous ses membres et fut venu lui-même lui faire des excuses spirituelles, elle consentit à se rassurer et à rire de sa peur.

Ce que pond une poule. — Une poule peut, en moyenne, pondre dans son existence 600 œufs; 20 dans sa première année, 110 dans la seconde, 135 dans la troisième et 115 dans sa quatrième année; ensuite sa productivité diminue dans la proportion de 20 à 30 œufs par année; elle n'en pond guère qu'une dizaine dans sa neuvième année.

Il faut donc conseiller aux éleveurs de tuer leurs poules quand elles ont atteint cinq ans, à moins qu'elles ne soient d'une espèce rare.

Pauvres démocrates, qu'allons-nous devenir!... Un journal de médecine, qui nous tombe sous la main, nous apprend que M. E. Decaisne vient de communiquer à l'Académie des sciences un travail sur le suicide, qui a été entendu avec beaucoup d'intérêt. Parmi les causes du suicide, il en est une sur laquelle ce savant appelle tout particulièrement l'attention, c'est l'influence des passions politiques et de l'esprit démocratique nouveau. »

Hélas! fallait-il encore un pareil épouvantail à tant de gens qui n'ont déjà que trop de dispositions à désertir le camp des idées nouvelles.

Les beaux jours des vacances étaient passés pour les collégiens. Ils allaient reprendre dans deux jours le collier de misère. Aussi qu'étaient de mines refrognées! Le petit V. était fort triste.

— Fais-toi donc une raison! lui dit son père.

— Je m'ennuie exprès, répondit le gamin.

— Et pour quel motif?

— C'est afin que le temps me semble plus long jusqu'à la rentrée.

Un paysan cueillait des champignons, en pleine campagne.

— Prenez bien garde, dit quelqu'un en passant, de ne pas cueillir des champignons empoisonnés!

— Oh! ça ne fait rien, répondit l'homme des champs, ce n'est pas pour manger, c'est pour vendre.

La *Gazette de Metz* publie un bilan des événements de 1870 qui fait frémir. D'après cette feuille, la dernière guerre aurait fait, rien que parmi les soldats et sous-officiers allemands, 46,660 invalides; sur ce nombre :

40,488 sont complètement invalides;

2,242 ne sont, en quelque sorte, que demi-invalides;

196 hommes sont privés de deux membres;

4,149 ont perdu un membre;

413 ne pourront faire aucun travail;

30,453 ne pourront travailler que très difficilement;

Enfin, 3,342 pourront encore travailler.

Un mot de M. Littré :

Mlle de X..., un jeune bas-bleu, complimentait l'auteur du *Dictionnaire français* de n'avoir pas inséré certains vilains mots qui sont la honte de la langue française.

— Eh! quoi, mademoiselle, dit M. Littré, vous les avez donc cherchés?

On lit dans un journal cette plaisante naïveté :

« Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M..., l'illustre éleveur dont les bêtes à cornes ont été médaillées tant de fois, vient d'être décoré à son tour. »

Troyon, le célèbre peintre d'animaux, aimait à rire.